



NATIONS UNIES

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

14 Septembre 2001

Réf.: ECE/TRANS/290/2001/L

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, faite à Genève le 21 octobre 1982, où il est stipulé à l'article 4 de l'annexe 7 qu'un comité de gestion devra se réunir sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU).

À sa quatrième session (18-20 octobre 2000), le Comité de gestion a décidé, conformément à l'alinéa ii de l'article 4 de l'annexe 7 de la Convention, de tenir sa prochaine session en 2001 pendant une des sessions du Groupe de travail des Nations Unies des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30), à une date que devra déterminer le secrétariat de la CEE-ONU (TRANS/WP.30/AC.3/8).

Comme les travaux qu'il effectue pour élaborer le texte d'une nouvelle annexe 8 à la Convention n'ont pas encore assez progressé pour que le Comité de gestion puisse prendre une décision définitive sur ce texte au cours de cette année, le Groupe de travail CEE-ONU des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) a recommandé de reporter à l'automne 2002 la prochaine session dudit Comité. Le Groupe de travail aurait ainsi suffisamment de temps pour mener à bien ses travaux sur cette importante annexe relative à la rationalisation des formalités de passage des frontières.

.../2

Aux Ministres des Affaires étrangères
Parties Contractantes à la Convention,
incl. Communauté Européenne

PALAIS DES NATIONS, 1211 GENÈVE 10, SUISSE
TÉLÉPHONE: + 41 22 917 26 94, 917 12 32, 917 26 82
TÉLÉCOPIE: + 41 22 917 06 5

Votre pays étant Partie contractante à ladite Convention, je vous serais reconnaissant, eu égard à l'article 1 de l'annexe 7 de cet instrument et à la recommandation susmentionnée du Groupe de travail, de bien vouloir accepter le report à l'automne 2002 de la session du Comité de gestion qui était prévue en 2001.

Pour tout complément d'information sur cette question, vous pouvez contacter la Division des transports du secrétariat de la CEE-ONU (Télécopie: +41-22-917-0039; E-mail: martin.magold@unece.org).

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Secrétaire générale adjointe
de l'Organisation des Nations Unies
Danuta **Hübner**